

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 52, Rampe Bouvreuil, 76000 ROUEN
680 500 998 RCS ROUEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 10 AVRIL 2025

Le 10 avril,
A 9h00,

Monsieur Pierre-Yves DELARUE,
demeurant 26, rue de Lestanville, 76420 BIHOREL

agissant en qualité de Président de la société BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 52, Rampe Bouvreuil, 76000 ROUEN au 7 rue Berthe Morisot 76100 ROUEN, et ce à compter du 23 avril 2025.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 7 rue Berthe Morisot 76100 ROUEN".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Pierre-Yves DELARUE
Président

